CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX

Rapport de gestion 2021

Pour votre conseil, misez sur la proximité

CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX

Photo: D.Weibel

Contenu

4 Rapport du Président

6 Présentation des organes

9 Bilan

10 Compte de résultat

11 Présentation de l’état des capitaux propres

13 Annexe

28 Rapport de l’organe de révision

30 Publication selon les exigences prudentielles

Rapport du Président du Conseil d'administration

Après une année 2020 qui a vu le Covid-19 contaminer la planète entière et engendrer la pire crise économique depuis la fin de la seconde guerre mondiale, 2021 était le millésime de tous les dangers, mais aussi celui de tous les espoirs.

Ces espoirs portaient un nom: vaccination. Jamais dans l'histoire, des vaccins n'avaient été développés aussi rapidement, ce qui a engendré enthousiasme d'un côté et scepticisme de l'autre. Au-delà de ce débat extrêmement clivant, il est incontestable que ces vaccins ont permis, au cours de l'année écoulée, de réduire drastiquement l'impact de la pandémie sur la santé, mais aussi sur la vie sociale et économique.

Dans de nombreux domaines d'activités, les mesures de soutien ont permis, en 2021, de panser les plaies et limiter les dégâts. Mais certains secteurs sortent de ces 2 années pandémiques extrêmement meurtris et affaiblis. Dans tout le pays, et notre région n'y échappe pas, les professions liées au tourisme, hôtellerie et restauration en tête, au sport et à la culture, à la santé, à l'enseignement et à la formation, toutes sont à bout de souffle. Non seulement la pandémie a affecté économiquement ces différentes branches mais, en plus, on constate un certain rejet de certaines professions qui peinent, alors que leur avenir s'éclaircit un peu, à recruter de nouvelles forces.

Du point de vue macro-économique, l'économie suisse a su tirer son épingle du jeu en 2021, bien soutenue par les pouvoirs politiques fédéraux, cantonaux et régionaux, plus à l'écoute que jamais de leurs concitoyens. Les aides financières mises en place en 2020 ont été prorogées et les oubliés des premières heures ont été entendus. C'est ainsi que la Confédération a engagé près de CHF 100 milliards entre 2020 et 2021 pour soutenir l'économie, c'est-à-dire préserver l'emploi et le versement des salaires. Et donc éviter un cataclysme. Les aides accordées ont été d'une envergure colossale si on les compare au budget de la Confédération, de l'ordre de CHF 75 milliards en 2021.

L'industrie horlogère, poumon de notre région, s'est redressée aussi rapidement qu'elle avait courbé l'échine, démontrant à nouveau sa capacité de résilience. En 2021, les exportations de montres suisses ont dépassé celles de 2019, une année pourtant record. Lorsque l'on sait que ces exportations avaient fléchi de l'ordre de 25% en 2020, c'est assez « bluffant ». A celles et ceux qui craignent que la typologie mono-industrielle de notre région soit synonyme de risque majeur, la crise Covid a permis de démontrer le contraire. C'est très rassurant et encourageant pour l'avenir.

Pour ce qui concerne notre établissement, les craintes de 2020 se sont aussi progressivement estompées lorsqu'il est apparu que les grandes entreprises de la région n'avaient pratiquement plus recours aux RHT depuis le début de l'année et que les emplois étaient, dans l'ensemble, bien préservés. Notre activité a donc été soutenue et les chiffres le démontrent.

Bilan

A l'actif, le volume des prêts hypothécaires, notre baromètre, a progressé de 3.5% pour atteindre CHF 163,9 mio. Les liquidités (CHF 27,2 mio; ex CHF 27,9 mio), dont on craignait un certain reflux, se sont maintenues pratiquement au même niveau que l'exercice précédent.

Au passif, on constate à nouveau une progression des dépôts de la clientèle (CHF 142,1 mio; ex CHF 140,6 mio). Outre l'aspect réjouissant de la confiance de nos clients, cette situation peut refléter aussi la renonciation par la population à certaines dépenses « non essentielles » ou liées à des libertés tout ou partie encore entravées en 2021. Quant aux emprunts auprès de la Banque des Lettres de gage, s'ils ont progressé de CHF 2.0 mio, ce n'est pas en regard des besoins de liquidités de notre établissement, mais bien plus pour profiter à long terme de taux bas et contribuer, dans le cadre de la politique ALM, à un meilleur équilibre entre actifs et passifs à taux fixes.

Comme lors des exercices précédents, et notamment en regard de la progression de la taille du bilan, nous avons poursuivi notre politique de renforcement des fonds propres, lesquels se montent désormais à 20,9 mio, soit 9,9% (9.8% en 2020) du total du bilan, et 120.47% des exigences règlementaires en la matière. Au sujet de ce dernier ratio, il faut relever que la formule de calcul, propre aux «petites banques», change pour la seconde année consécutive, rendant la comparaison avec les exercices antérieurs impossible.

Compte de résultat

Si le résultat brut des opérations d'intérêts est resté pratiquement stable à CHF 2,7 mio, il faut noter que les revenus et les charges d'intérêts ont encore baissé. Le plancher des taux semble cependant désormais atteint, mais il existe encore chaque année des renouvellements de prêts hypothécaires à taux fixes à des niveaux de rémunération inférieurs aux précédents. D'où une diminution des revenus.

Les autres postes du compte d'exploitation sont assez semblables à ceux de l'exercice précédent. Notons toutefois que la différence des charges de personnel trouve, en partie, sa raison dans les prestations RHT obtenues en 2020, réduisant en cela la masse salariale.

Après attribution de CHF 200'000 aux provisions pour risque de taux (CHF 50'000) et charges informatiques (CHF 150'000), soit les mêmes montants que l'exercice précédent, le résultat opérationnel se monte à CHF 900'000 (CHF 963'000 en 2020). Ce résultat nous permet d'attribuer CHF 280'000 (idem à 2020) à la réserve pour risques bancaires généraux et boucler l'exercice avec un bénéfice de CHF 511'000 (CHF 515'000 en 2020) après impôts. Ce résultat encourageant incite le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale un relèvement du dividende à 16% (14% en 2020).

Perspectives

Comme évoqué précédemment, les risques économiques liés à la pandémie sont fortement réduits en regard de la bonne santé économique de notre région. Le risque qui guette dorénavant notre établissement est celui de l'inflation, et donc la remontée des taux d'intérêts. Pratiquement 100% des prêts hypothécaires sont désormais à taux fixe, donc sans indexation possible hors de leur renouvellement alors que, à contrario, 74% des engagements envers la clientèle sont à rémunération variable, et donc susceptibles d'être impactés par une remontée des taux. Sur la base des prévisions conjoncturelles de la Banque Nationale Suisse, l'inflation devrait se maintenir malgré tout à un niveau bas, proche de 1% en 2022, ce qui limite l'ampleur potentielle de hausses futures.

Pierre Dubois
Président du Conseil d'administration

Organes

Conseil d'administration

Fonction	Prénom Nom	Domicile	Naissance	La première élection	Terme du mandat
Président	**Pierre Dubois** [1]	**L'Orient**	**1959**	**05.04.1990**	**2023**
	Après son Master en économie, Pierre Dubois a travaillé à l'UBS, au sein du service des crédits pendant 6 ans pour ensuite occuper le poste de responsable financier auprès d'Audemars Piguet SA de 1990 à 2002, puis de COO jusqu'en 2004. Il crée avec son épouse sa propre entreprise horlogère, Pierre DeRoche SA, en 2004 et y a donc occupé le poste de CEO pendant plus de 13 ans. En 2017, il devient CEO de l'entreprise familiale Dubois Dépraz SA.				
Vice-Président	**André Fehle** [1]	**Le Sentier**	**1963**	**20.03.2016**	**2023**
	Après ses études commerciales, André Fehle a débuté son activité professionnelle dans un négoce de produits pétroliers dès 1983 pour ensuite en assurer la direction pendant 4 ans. En 2002, il a été engagé comme Directeur du site de Cossonay pour RRG Léman SA. Monsieur Fehle a décidé en 2013 de réorienter sa vie professionnelle et occupe à présent le poste de boursier responsable des finances auprès de la Commune du Chenit. *En parallèle, de 2007 à 2016, il a occupé le poste de membre puis Président du Conseil d'administration d'une banque régionale vaudoise indépendante.*				
Membres	**Céline Renaud** [1-2]	**Le Sentier**	**1975**	**30.04.2014**	**2023**
	Entrepreneure et conférencière, Céline Renaud s'est spécialisée dans l'accompagnement pour la prise de parole en public et l'accompagnement entrepreneurial. Après ses études à l'Ecole Hôtelière de Lausanne, elle a travaillé une dizaine d'années dans la haute horlogerie et dans l'industrie en marketing et en finances, puis elle a créé et dirigé pendant 15 ans une manufacture de lutherie innovante qu'elle a transmis avec succès en 2020. Elle est également l'auteure de deux livres sur l'entrepreneuriat et elle est chroniqueuse à l'AGEFI. Elle fait partie du Cercle Suisse des Administratrices.				
	Jean-François Piguet	**Le Pont**	**1966**	**25.04.2018**	**2023**
	Après avoir terminé son apprentissage de menuisier en 1987. Jean-François Piguet est engagé chez Jean-Luc Berney SA aux Bioux cette même année. Monsieur Piguet y travaillera pendant plus de 20 ans avant de reprendre l'entreprise à son nom, Menuiserie-charpente JF Piguet Sàrl.				
	Sarah Golay-Blondel	**Le Sentier**	**1969**	**04.06.2020**	**2023**
	Opticienne diplômée, Madame Sarah Golay-Bondel a débuté son activité professionnelle par un apprentissage entre Lausanne et Morges, puis a obtenu son diplôme supérieur d'opticienne en 1994. En août 2004, elle relève le défi d'ouvrir son propre magasin au Sentier, Star Optic. Elle y assume la gestion, la vente ainsi que la formation des apprenti(e)s. En parallèle, elle a présidé durant 6 ans le Comptoir de la Vallée.				
	Dider Meylan	**Le Solliat**	**1970**	**04.06.2020**	**2023**
	A la fin de sa formation d'agriculteur section montagne en 1990, Monsieur Didier Meylan a repris le domaine familial situé au village du Solliat qu'il a considérablement développé. L'été la production laitière est transformée en fromage par son fils Raphäel sur l'alpage du Cernet. Très impliqué dans la vie rurale, il est membre des sociétés de Laiterie de la Commune et préside la société coopérative des Begnines et «la journée des alpages du Jura Vaudois».				
	Serge Laville [2]	**Delémont**	**1973**	**04.06.2020**	**2023**
	Après ses études d'économiste d'entreprise à la HEN (Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel) et d'expert-comptable diplômé, Monsieur Serge Laville a occupé différents postes auprès de l'entreprise PricewaterhouseCoopers (PwC) de 2002 à 2010 dont notamment à Zürich, Sydney et Bâle. En 2011, il est engagé au sein du groupe bancaire Valiant en tant que responsable des départements comptabilité, contrôle de gestion et CFO adjoint. Il est également membre de la commission d'éthique d'EXPERT Suisse, membre du Comité de Caritas Jura et préside une association humanitaire.				
	Fontannaz Charles	**Les Charbonnières**	**1969**	**22.04.2021**	**2023**
	Après avoir obtenu sa licence en sciences économiques à la HEC de Lausanne, Monsieur Fontannaz a, de 1998 à 2005, la responsabilité de mandats d'audit pour les PME et filiales de groupes internationaux chez PWC. Entre 2005 et 2006 Monsieur Fontannaz a la charge de contrôleur de groupe pour les filiales suisses et étrangères chez Audemars Piguet SA. Il s'occupe ensuite dès 2006 du management de la fusion qui a donné naissance au groupe Valtronic Technologies. Grâce a son diplôme d'expert-comptable, il relève le défi de cofonder son entreprise de conseil en 2011. Depuis décembre 2020 Charles Fontannaz est désormais entrepreneur indépendant et a créé sa propre entreprise de conseil financier.				

[1] Membres du Comité du Conseil d'administration

[2] Membres chargés des tâches du Comité de Surveillance des Risques

Collaborateurs

	Fonction	Prénom Nom	Domicile	Entrée
	Directeur	**Joël Augsburger**	**Le Sentier**	**2006**
	Après ses études commerciales, Joël Augsburger a débuté son activité professionnelle comme conseiller auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, puis comme directeur auprès du Crédit Foncier Vaudois de 1994 à 1995. Il prend ensuite la direction de la Banque Cantonale Vaudoise au Sentier de 2002 à 2006. Monsieur Augsburger est engagé en 2006 comme directeur du Crédit Mutuel de la Vallée SA. En parallèle, il a occupé et occupe encore de nombreuses responsabilités dans la vie associative régionale.			
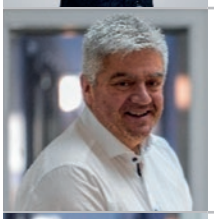	**Conseiller clientèle Sous-Directeur**	**Thierry Matthey**	**Les Charbonnières**	**1995**
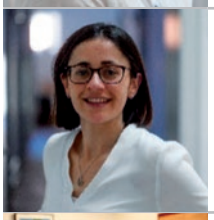	**Conseillère clientèle Fondée de pouvoir**	**Patricia Rovisco**	**Le Brassus**	**2013**
	Assistante de direction	**Laurence Trolliet**	**Le Sentier**	**2000**
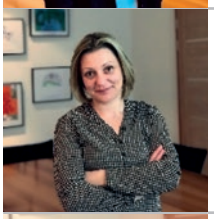	**Conseillère bancaire**	**Cindy Thomas**	**Sarrageois**	**2005**
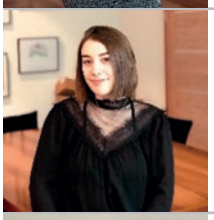	**Conseillère bancaire**	**Noa Pairoux**	**Le Pont**	**2019**
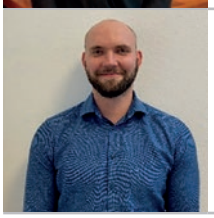	**Assistant conseiller**	**Pascal Jaquier**	**Le Sentier**	**2021**

Organe de révision
PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne

Révision interne
Mazars SA, Lausanne

Comptes annuels

Bilan 2021

en CHF 1'000

Actifs	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Liquidités		27'219	27'929
Créances sur les banques		2'075	2'680
Créances sur la clientèle	1	13'656	13'984
Créances hypothécaires	1	163'905	158'389
Total des prêts à la clientèle		**177'561**	**172'373**
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2	4	0
Immobilisations financières	3	1'444	1'418
Comptes de régularisation actifs		68	29
Participations	4	261	261
Immobilisations corporelles	6	1'982	2'131
Autres actifs		78	41
Total des actifs		**210'692**	**206'862**

Passifs	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers les banques		1'424	1'724
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		142'128	140'567
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2	1	0
Obligations de caisse		10'470	10'765
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	10	33'400	31'400
Comptes de régularisation passifs		628	544
Autres passifs	7	52	98
Provisions	11	1'456	1'256
Réserves pour risques bancaires généraux	11	6'680	6'400
Capital social	12	1'200	1'200
Réserve légale issue du capital		380	380
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		*380*	*380*
Réserve légale issue du bénéfice		12'436	12'072
Propres actions (poste négatif)		-77	-65
Bénéfice reporté / perte reportée		3	6
Bénéfice / perte (résultat de la période)		511	515
Total des passifs		**210'692**	**206'862**

Opérations hors bilan	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements conditionnels	17	928	937
Engagements irrévocables		5'523	5'665
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		290	290

Compte de résultat 2021

en CHF 1'000

	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes		3'027	3'148
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		43	44
Charges d'intérêts		-347	-421
Résultat brut des opérations d'intérêts		**2'723**	**2'771**
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-69	-15
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		**2'654**	**2'756**
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		81	103
Produit des commissions sur les opérations de crédit		20	20
Produit des commissions sur les autres prestations de service		346	347
Charges de commissions		-39	-37
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		**408**	**433**
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	18	**228**	**171**
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0	0
Produits des participations		62	62
Résultat des immeubles		76	63
Autres produits ordinaires		18	4
Autres charges ordinaires		0	0
Sous-total autres résultats ordinaires		**156**	**129**
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	19	-897	-845
Autres charges d'exploitation	20	-1'299	-1'300
Sous-total charges d'exploitation		**-2'196**	**-2'145**
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-149	-181
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, et pertes		-201	-200
Résultat opérationnel		**900**	**963**
Produits extraordinaires	21	0	0
Charges extraordinaires	21	0	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	21	-280	-280
Impôts	22	-109	-168
Bénéfice de l'exercice		**511**	**515**

Répartition du bénéfice

	Exercice de référence	Exercice précédent
Bénéfice de l'exercice	511	515
Bénéfice reporté	3	6
Bénéfice au bilan	**514**	**521**
Répartition du bénéfice		
- Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-320	-350
- Distributions au moyen du bénéfice au bilan	-192	-168
Report à nouveau	**2**	**3**

Présentation de l’état des capitaux propres

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres parts du capital	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	**1'200**	**380**	**12'072**	**6'400**	**6**	**-65**	**515**	**20'508**
Dividendes et autres distributions	0	0	0	0	0	0	-168	-168
Autres dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux	0	0	0	280	0	0	0	280
Autres dotations affectant les autres réserves	0	0	350	0	0	0	-350	0
Modification du bénéfice reporté	0	0	0	0	-3	0	3	0
Acquisition de propres actions	0	0	0	0	0	-222	0	-222
Aliénation de propres actions	0	0	0	0	0	222	0	222
Bénéfice résultant de l’aliénation de propres actions	0	0	14	0	0	-12	0	2
Bénéfice de l'exercice	0	0	0	0	0	0	511	511
Capitaux propres à la fin de la période de référence	**1'200**	**380**	**12'436**	**6'680**	**3**	**-77**	**511**	**21'133**

+ 3.48%

Croissance des prêts hypothécaires

Notre portefeuille est composé de 85% d'immeubles d'habitation,
de 14% d'immeubles artisanaux et
de 1% d'autres types de prêts

+ 27.2%

Progression de notre bilan

En 2021, le total du bilan a passé les 210 mio.
Il y a 10 ans, **à fin 2011**, il était de 165.6 mio

86.7%

Taux de refinancement

Taux de refinancement des prêts de notre clientèle
par rapport aux fonds passifs.
Il y a 10 ans, **à fin 2011**, ce même rapport était de 65.3%

+ 4.74%

Augmentation de notre clientèle

L'EXERCICE 2021 EN BREF

Annexe

Principales activités de notre banque

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA, banque régionale, a son siège au Sentier et ne possède pas de succursale. Son activité se déroule principalement à la Vallée de Joux.

La banque est spécialisée dans les opérations d'intérêts, à savoir la collecte d'épargne et l'octroi de crédits hypothécaires.

La banque emploie 7 collaborateurs, soit 6,4 postes à temps plein.

Membre de Entris Holding AG

La banque est membre de la Entris-Holding AG et utilise, contre rémunération, les services qui lui sont proposés. Pour offrir ces services, Entris Holding AG et ses sociétés affiliées ont dû effectuer et préfinancer des investissements d'infrastructure. La banque s'est engagée à verser une indemnité de 0.08% du total du bilan en cas d'éventuelle sortie du Entris-Pool des actionnaires.

Opérations de bilan

Les opérations au bilan constituent la principale source de revenus de la banque, le résultat net des opérations d'intérêts représente 77 % du total des revenus.

L'essentiel des crédits accordés est couvert par des gages hypothécaires.

A l'actif, les créances hypothécaires, après corrections de valeur, représentent 77.79 % du bilan (respectivement 76.57 % à fin 2020).

Nos prêts à la clientèle concernent principalement des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont généralement gagés.

Au passif, les dépôts de la clientèle, essentiellement sous forme d'épargne et obligations de caisse, représentent 72.43 % du bilan (respectivement 73.16 % à fin 2020).

Opérations de négoce

Les opérations de négoce concernent les opérations de change, devises et billets, réalisées avec la clientèle. Cette activité est plutôt secondaire pour le CMV.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service regroupent principalement les courtages sur opérations de bourse, les droits de garde sur les titres en conservation ainsi que le trafic des paiements. La banque n'accepte pas de mandat d'administration de dossiers de titres, par contre, elle exécute les opérations d'achat et de vente de titres ordonnées par les clients.

Autres secteurs d'affaires

La banque entretient, pour des raisons de liquidités, un portefeuille de titres à rendement fixe.

Gouvernance d'entreprise

La banque se conforme aux dispositions de gouvernement d'entreprise fixées par la FINMA. En vertu de la circulaire 2017/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, le Conseil d'administration doit être composé d'au moins un tiers de membres réunissant les critères d'indépendances stipulés aux chiffres 17 à 25. D'après ces critères, les membres du Conseil d'administration ne sont notamment pas autorisés à exercer une autre fonction au sein de la banque et ne doivent entretenir aucune relation d'affaires avec cette dernière susceptible de provoquer un conflit d'intérêts. Les dispositions de la circ.-FINMA 2017/1 sont respectées par la banque. Tous les membres du Conseil d'administration remplissent les critères d'indépendance, excepté Monsieur Laville qui représente le groupe Valiant.

Gestion des Risques

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA a dans son organisation un Comité de Surveillance des Risques qui procède à l'évaluation des risques.

Ce comité se réunit au moins 4 fois par année et établit un rapport annuel des risques à l'attention du Conseil d'administration, lui permettant d'analyser les différents critères et résultats, et d'établir les stratégies à mener.

Le Conseil d'administration examine régulièrement au cours de ses séances périodiques les risques essentiels auxquels la banque est exposée.

La banque a identifié 4 risques principaux:

- Les risques de crédit
- Les risques de taux
- Les risques de liquidité
- Les risques opérationnels

Les risques de crédit

La politique de la banque en matière d'octroi de crédits est basée sur des principes de prudence. Les autorisations de crédit reposent sur des exigences qualitatives et s'exercent selon les limites de compétences précisées dans le règlement interne. La Banque s'interdit toute opération de nature spéculative et se réfère au règlement des crédits.

Les risques de taux

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA dispose d'un instrument de gestion des risques liés aux variations de taux d'intérêt (Asset & LiabilityManagement, ALM). La maison Fisglobal, spécialiste dans l'ALM, seconde la Banque dans son analyse.

Un rapport est établi mensuellement et le Conseil d'administration est informé activement des résultats.

Les risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés et surveillés selon les prescriptions de la législation bancaire.

Au cours du dernier exercice la banque a constamment respecté le ratio LCR minimal requis (voir page 30 du rapport).

Les risques opérationnels

Le système de contrôle interne encadrant les opérations est évalué chaque année par le Conseil d'administration.

Dans le cadre d'externalisation d'activités, la banque a entre autre confié à Swisscom IT Services le traitement des données de la banque.

Des contrôles et mesures sont pris, tant par la banque que par les sous-traitants, pour minimiser les risques, spécialement dans le cadre des cyber-risques.

Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins de corrections de valeur

Pour mesurer et gérer le risque de défaillance, la banque classe ses crédits selon le système de notation des clients «Rating View» de RCG-Risk Consulting Group à Zürich. Celui-ci comprend au total treize classes de notation.

Pour les créances appartenant aux classes 1 à 6, le service de la dette est assuré, la constitution de sûretés est appropriée et le remboursement du crédit ne semble pas menacé. Pour ces créances, sauf exception, aucune correction de valeur pour risque de défaillance n'est constituée.

Pour les créances appartenant aux classes 7 à 13, on doit s'attendre à une exposition plus élevée au risque car il existe

un risque potentiel de perte. Les créances de ces classes de notation sont évaluées sur base individuelle tant au niveau de la solvabilité du preneur de crédit que de la qualité des garanties. Les montants de risque déterminés pour chaque position sont couverts par des corrections de valeur individuelles (risques de défaillance latents) selon la probabilité d'occurrence et en fonction de la classe de rating correspondante.

Les créances des classes 10 à 13 sont considérées comme des créances compromises, c'est-à-dire qu'il est improbable que le preneur de crédit puisse à l'avenir faire face à ses obligations. Ces créances sont évaluées sur base individuelle tant au niveau de la solvabilité du preneur de crédit que de la qualité des garanties. Il convient d'utiliser la valeur de liquidation déterminée. Dans la mesure où la récupération de la créance dépend uniquement de la réalisation des garanties, la part non couverte fait entièrement l'objet de corrections de valeur. Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés de capital et d'intérêts ont été réglés selon les dispositions contractuelles ainsi que lorsque divers critères de solvabilité sont à nouveau remplis.

En plus des correctiions de valeur individuelles, et sur la base de l'art. 25 OEPC-FINMA, la Banque constitue des corrections de valeur pour les risquees latents de défaillance des créances non-compromises.. Les corrections de valeur pour les risques latents des créances non-compromises s'élèvent à 1,41 % à fin 2021 (1,42 % à fin 2020) du montant total des créances non provisionnées envers la clientèle afin de couvrir les risques inhérents, sectoriel et géographique.

Les avances à des corporations de droit public sont exclues du calcul des corrections de valeur pour les risques latents des créances non-compromises.

Les commissions et les intérêts en souffrance (y compris les intérêts courus) ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat. Les intérêts échus et impayés depuis plus de 90 jours font partie de ces catégories.

Dans le cas de crédits en compte courant, les commissions et les intérêts sont considérés comme étant en souffrance, lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis 90 jours.

Explications sur l'évaluation des couvertures, en particulier sur les critères importants pour la détermination des valeurs vénales et d'avance

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers.

La valeur des immeubles est vérifiée à intervalle régulier et selon le type de bien, conformément aux directives internes. Des experts externes reconnus en tant qu'estimateurs peuvent être impliqués pour les objets plus compliqués ou qui ne se trouvent pas dans le rayon d'activité proche.

La banque retient les bases de nantissement suivantes, pour les différentes catégories de bien:

Valeur réelle
- Maison individuelle et à deux logements
- Appartement en propriété par étage
- Maisons et appartements de vacances
- Terrain (valeur du marché)

Valeur de rendement
- Immeubles locatifs
- Immeubles commerciaux
- Objets industriels
- Immeubles à utilisation mixte

La valeur d'avance correspond au plus à la valeur de marché. Des taux d'avance maximaux sont donnés par type d'objet.

Pour les créances compromises, les garanties correspondantes sont évaluées à la valeur de liquidation.

Explications sur la politique de la banque lors de l'emploi d'instruments financiers dérivés ainsi que lors de l'application de la comptabilité de couverture

La banque ne recourt pas à des instruments financiers dérivés dans le cadre de l'Asset and Liability Management.

La banque ne propose pas d'instruments financiers dérivés à ses clients.

Externalisation d'activités

Dans le cadre du groupement Entris, la banque a confié le traitement informatique des données, les travaux de bouclement comptable, le giro bancaire, l'administration des salaires et titres à Entris Banking, Equilas et à Swisscom IT Services. Ces externalisations ont fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des

marchés financiers FINMA, d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont tous soumis au secret bancaire.

Principes comptables et d'évaluation

Principes de base

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan se réfèrent au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques définies par l'ordonnance sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) et la circulaire 20/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Principes généraux

Le Crédit Mutuel de Vallée SA établit ses états financiers statutaires selon une présentation fiable. La situation économique est représentée de telle sorte qu'un tiers puisse s'en forger une opinion fondée.

Les actifs, les passifs et les affaires hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et les comptes sont tenus en francs suisses.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la banque le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. L'évaluation des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées est effectuée selon le principe de la date de conclusion. Les opérations conclues à terme sont inscrites dans les affaires hors bilan jusqu'à la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat
(Position «Résultat des opérations de négoce»).

Les taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants:

	2021	2020
	Cours de clôture	Cours de clôture
EUR	1.0336	1.0809
USD	0.9114	0.8799
GBP	1.23	1.1998

Liquidités

Les liquidités sont inscrites à la valeur nominale.

Créances et engagements envers les banques

Les créances envers les banques sont inscrites à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Les engagements envers les banques sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les avoirs et les engagements en métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal précieux dont il est question est négocié à un prix donné sur un marché efficient et liquide.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Ces positions sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Nous renvoyons aux commentaires sous «Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins des corrections de valeur», pour la détermination des corrections de valeur sur les créances potentiellement à risque et les avances compromises, ainsi que des corrections de valeur pour risques de défaillance. Le traitement des commissions et intérêt en souffrance est également précisé sous ces commentaires.

Immobilisations financières

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale sont évalués et inscrits au bilan à la valeur d'acquisition avec imputation de l'agio ou disagio (composante d'intérêt) sur la durée («méthode Accrual»). Les modifications de

valeur liées aux risques de défaillance sont comptabilisées immédiatement dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». Si des titres de créance sont vendus avant l'échéance ou remboursés prématurément, les gains et pertes relatifs à la composante d'intérêt ne sont pas perçus de suite, mais sont délimités sur la durée résiduelle jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale (destinés à la revente) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de participation, les parts de placements collectifs de capitaux, les propres positions physiques de métaux précieux ainsi que les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente, la valeur considérée est la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation allant au plus jusqu'aux coûts d'acquisition est comptabilisée si la juste valeur, tombée sous la valeur d'acquisition, est remontée par la suite. Le solde des variations de valeurs est comptabilisé soit dans la position «Autres charges ordinaires» ou la position «Autres produits ordinaires» du compte de résultat.

Lors de cession d'immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, le résultat réalisé est comptabilisé dans la position «Résultat des aliénations d'immobilisations financières».

Participations

Les participations minoritaires à caractère d'infrastructure ainsi que les participations dans des institutions locales sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les participations sont évaluées individuellement.

La valeur est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»). Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la position «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la position «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont portés à l'actif, s'ils peuvent être utilisés durant plus d'une période comptable et s'ils sont supérieurs à la limite d'activation.

Les travaux de rénovation des immobilisations corporelles existantes sont activés si la valeur d'usage est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation notable de la durée de vie et s'ils sont supérieurs à la limite d'activation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et portées à l'actif à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire, suivant un plan basé sur la durée maximale d'utilisation estimée.
La durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations corporelles est la suivante:

Catégorie	Durée d'utilisation estimée en années
Immeubles, sans les terrains	Maximum 40 ans
Autres immobilisations corporelles	Maximum 10 ans
Logiciels, matériel informatique et de communication	Maximum 3 ans

La valeur des immobilisations corporelles est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»).

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans la position «Produits extraordinaires», les pertes dans la position «Charges extraordinaires».

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les engagements sous forme de comptes métaux sont évalués à la juste valeur si le métal précieux dont il est question est négocié à un prix donné sur un marché efficient et liquide.

Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont portés au bilan à la valeur nominale. Les commissions liées aux prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont considérées comme des composantes d'intérêts et délimitées sur la durée des prêts respectifs («méthode Accrual»).

Provisions

Une provision est constituée si un événement passé crée une obligation probable justifiée dont le montant et/ou l'échéance est incertain mais estimable.

La sous-position «Autres provisions» peut inclure des réserves latentes.

Engagements en matière de prévoyance

La banque est affiliée à la Caisse de pensions Profelia à Lausanne depuis le 1er janvier 2020 pour la couverture des engagements de prévoyance professionnelle. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance.

En cas de découvert, il existe un engagement économique si les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

En cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur ou de les utiliser, en dehors des prestations réglementaires, pour un autre usage au bénéfice de l'employeur.

Les cotisations de l'employeur en faveur de l'institution de prévoyance sont comptabilisées dans le compte de résultat dans la position «Charges de personnel».

Impôts

Les impôts sur le capital et le bénéfice courant de l'exercice clos sont calculés en accord avec les prescriptions fiscales. Les engagements issus d'impôts sur le capital et le bénéfice courants sont inscrits dans la position «Comptes de régularisation» passifs.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été entièrement fiscalisées et sont considérées comme fonds propres au sens de l'art. 21 al. 1, let C, de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Propres parts du capital

Les positions dans les propres actions sont enregistrées et présentées en poste négatif dans le capital propre.

L'achat de propres actions est saisi à la date d'acquisition généralement à la valeur d'acquisition. Celle-ci représente en principe la juste valeur à laquelle elles peuvent être remises à la contrepartie.

Dans le cas d'une cession de propres actions, l'éventuelle différence réalisée entre la valeur courante et la valeur comptable sera créditée ou débitée à la position «Réserve légale issue du bénéfice».

Le dividende sur les propres actions est crédité au bilan, dans la position «Réserve légale issue du bénéfice».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale. Des provisions sont créées pour les risques de pertes identifiables.

Modification des principes comptables et d'évaluation

Aucune modification significative n'a été apportée aux principes d'établissement du bilan et d'évaluation.

Capital social

Au cours de l'assemblée générale des actionnaires du 22 avril 2021 il a été décidé de procéder au changement des actions au porteur contre des actions nominatives.

Il a de plus été validé la division (splitting) et la dématérialisation de l'action CMV.

Au vu de ces changements les statuts ont été adaptés.

Evénements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2021.

CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX

GESTION COURANTE & PRESTATIONS

PAIEMENTS ET CARTES

ÉPARGNE

FINANCEMENT

PRÉVOYANCE

PLACEMENTS

E-BANKING

NOS SERVICES

L'offre idéale pour chaque besoin

www.cmvsa.ch

Informations se rapportant au bilan

1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

1.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan

en CHF 1'000

				Nature des couvertures	
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Créances sur la clientèle		3'394	5'291	5'561	14'246
– dont créances envers des corporations de droit public		0	0	3'151	3'151
Créances hypothécaires					
– Immeubles d'habitation		142'428	0	8	142'436
– Immeubles commerciaux		466	0	0	466
– Immeubles artisanaux et industriels		23'895	0	0	23'895
– Autres		693	0	0	693
Total des prêts (Avant compensation des corrections de valeurs)	**Exercice de référence**	**170'876**	**5'291**	**5'569**	**181'736**
	Exercice précédent	164'640	5'524	6'340	176'504
Total des prêts (Après compensation des corrections de valeurs)	**Exercice de référence**	**167'165**	**4'984**	**5'412**	**177'561**
	Exercice précédent	161'048	5'307	6'018	172'373
Hors bilan					
Engagements conditionnels		20	33	875	928
Engagements irrévocables		4'239	302	982	5'523
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		0	0	290	290
Total hors bilan	**Exercice de référence**	**4'259**	**335**	**2'147**	**6'741**
	Exercice précédent	3'344	1'411	2'137	6'892

1.2 Créances compromises

		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
Créances compromises	**Exercice de référence**	**25**	**2**	**23**	**23**
	Exercice précédent	497	452	45	45

2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en CHF 1'000

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
- contrats à terme y.c. FRAs	0	0	0	4	1	376
Total avant prise en compte des contrats de netting:						
Année de référence	**0**	**0**	**0**	**4**	**1**	**376**
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Année précédente	0	0	0	0	0	0
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0	0	0	0	0

		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Total après prise en compte des contrats de netting	**Année de référence**	**4**	**1**
	Année précédente	**0**	**0**

Répartition selon les contreparties	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	**0**	**4**	**0**

3 Répartition des immobilisations financières

en CHF 1'000

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Titres de créance	**405**	**402**	**415**	**419**
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	*405*	*402*	*415*	*419*
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	*0*	*0*	*0*	*0*
Titres de participation	**967**	**944**	**1'984**	**1'821**
*- dont participations qualifiées**	*0*	*0*	*0*	*0*
Métaux précieux	**72**	**72**	**72**	**72**
Immeubles	**0**	**0**	**0**	**0**
Total	**1'444**	**1'418**	**2'471**	**2'312**
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	*0*	*0*	*0*	*0*

** En cas de détention de 10 % au moins du capital ou des voix*

Répartition des contreparties selon la notation

en CHF 1'000

		AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeur comptable	**Année de référence**	**185**	**18**	**52**	**0**	**0**	**150**

Notations basées sur les analyses et ratings de Standard & Poor's

4 Présentation des participations

en CHF 1'000

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations *- sans valeur boursière*	351	-90	261	0	0	0	261
Total des participations	**351**	**-90**	**261**	**0**	**0**	**0**	**261**

5 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

A la date du bilan, la banque ne détient aucune participation essentielle (détention de plus de 5% du capital social).

6 Présentation des immobilisations corporelles

en CHF 1'000

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestis-sements	Amortis-sements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeuble à l'usage de la banque	5'132	-3'048	2'084	0	0	-128	1'956
Logiciels, matériel informatique et de communication	170	-123	47	0	0	-21	26
Total des immobilisations corporelles	**5'302**	**-3'171**	**2'131**	**0**	**0**	**-149**	**1'982**

7 Répartition des autres actifs et autres passifs

en CHF 1'000

	Autres actifs		Autres passifs	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Opérations bancaires internes	4	4	2	46
Impôts indirects	74	37	35	37
Obligations de caisse, coupons non échus et emprunts obligataires	0	0	5	5
Autres	0	0	10	10
Total	**78**	**41**	**52**	**98**

8 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements, ainsi que des actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

en CHF 1'000

Actifs mis en gage	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs
Créances hypothécaires	40'402	33'400	41'143	31'400
Total des actifs mis en gage	**40'402**	**33'400**	**41'143**	**31'400**

9 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

en CHF 1'000

	Exercice de référence	Exercice précédent
Autres engagements envers la clientèle	0	0
Total des engagements envers sa propre institution de prévoyance	**0**	**0**

Institution de prévoyance

Les collaborateurs du Crédit Mutuel de la Vallée SA sont assurés auprès de la caisse de pension Profelia. L'âge de la retraite est de 65 ans. Les assurés ont la possibilité moyennant une réduction de rente de prendre leur retraite à partir de 58 ans ou à 65 ans au plus tard. La caisse de pension du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia) couvre les prestations minimales obligatoires selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle.

Avantages économiques et charges de prévoyance

Les derniers comptes annuels révisés de l'institution du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia) (établis selon la norme Swiss GAAP 26) font apparaître un degré de couverture de :

	au 31.12.2021 en pourcent	au 31.12.2020 en pourcent
Caisse de pension du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia)	108,6%, en cours d'audit	103,4%

La hauteur réglementaire de la réserve de fluctuation n'est pas atteinte. Le Conseil d'administration a décidé que cet éventuel excédent de couverture au sens de la norme GAAP RPC 16 ne présentait pas d'avantage économique pour l'employeur et n'était, par conséquent, pas porté au bilan. Le taux de couverture de la caisse de pension au 31.12.2021 peut être consulté dans le rapport de gestion 2021 de la caisse de pension Profelia à l'émission de ce dernier.

Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe ni pour cette année, ni pour l'année précédente de réserve de cotisations de l'employeur auprès de l'institution de prévoyance.

Frais de personnel (inclus frais de prévoyance)

Les contributions à l'institution de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent CHF 61'298.20 pour l'année 2021 contre CHF 56'003.70 en 2020.

10 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

en CHF 1'000

Emetteur	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéance	Montant
Prêts de la Banque des lettres de gage	0,54%	2024 - 2042	33'400
Total			**33'400**

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

en CHF 1'000

						Echéance	Total
Emetteur	D'ici une année	>1 – ≤ 2 ans	>2 – ≤ 3 ans	>3 – ≤ 4 ans	>4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	
Prêts de la Banque des lettres de gage	0	0	5'000	8'000	4'500	15'900	33'400
Total	**0**	**0**	**5'000**	**8'000**	**4'500**	**15'900**	**33'400**

11 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

en CHF 1'000

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différence de change	Intérêts en souffrance et recouvrement	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisons pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	1'256	0	0	0	0	200	0	1'456
Total des provisions	**1'256**	**0**	**0**	**0**	**0**	**200**	**0**	**1'456**
Réserves pour risques bancaires généraux	**6'400**	**0**	**0**	**0**	**0**	**280**	**0**	**6'680**
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	**4'131**	**-25**	**0**	**0**	**-11**	**80**	**0**	**4'175**
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	*45*	*-25*	*0*	*0*	*-11*	*14*	*0*	*23*
- dont corrections de valeur pour les risques latents	*4'086*	*0*	*0*	*0*	*0*	*66*	*0*	*4'152*

12 Présentation du capital social

en CHF 1'000

	Exercice de référence			Exercice précédent		
Capital social	**Valeur nominale totale**	**Nombre de titres**	**Capital donnant droit au dividende**	**Valeur nominale totale**	**Nombre de titres**	**Capital donnant droit au dividende**
Total du capital social	**1'200**	**120'000**	**1'200**	**1'200**	**12'000**	**1'200**

13 Indication des créances et engagements envers les parties liées

en CHF 1'000

	Créances		Engagements	
	Année de référence	**Année précédente**	**Année de référence**	**Année précédente**
Affaires d'organes	3'317	1'798	2'545	2'026
Participants qualifiés	0	0	0	0
Autres parties liées	0	0	0	0

La Direction et le Conseil d'administration de la banque, tout comme le reste du personnel, bénéficient de conditions préférentielles en usage dans la branche.

14 Indication des participants significatifs

en CHF 1'000

	Exercice de référence		Exercice précédent	
Participants significatifs	**Nominal**	**Taux de participation en %**	**Nominal**	**Taux de participation en %**
avec droit de vote – Banque Valiant, 3001 Berne	498	41	498	41

Aucun autre propriétaire de capital ne détient plus de 3% des droits de vote. Un actionnaire ne peut réunir directement, par ses propres actions ou celles qu'il représente, plus de 2'000 voix.

15 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital social

Indications sur les propres parts de capital

Valeur	Description
110'021'152	Act. Nom. Crédit Mutuel de la Vallée SA

Suite à la conversion des actions au porteur en actions nominatives, un fractionnement des actions a été effectué le 26 avril 2021 (1 ancienne action donnant droit à 10 nouvelles actions).

A des fins de comparaisons, les informations du début de la période et l'ensemble des opérations ont été traités comme si le fractionnement avait eu lieu depuis le début de la période.

	Nombre	Prix de transaction moyen
Nombre en début de période	720	
Achat	1'240	94
Vente	-1'150	102
Nombre en fin de période	810	
	Exercice de référence	**Excercice précédent**
Réserve légale non distribuable	600	600

16 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en CHF 1'000

	à vue	dénonçable	Echu dans 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Plus de 12 mois et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Echéance immobilisé	Total
Actif circulant								
Liquidités	27'219	0	0	0	0	0	0	27'219
Créances sur les banques	2'075	0	0	0	0	0	0	2'075
Créances sur la clientèle	3	6'817	165	725	4'531	1'415	0	13'656
Créances hypothécaires	8	8'004	10'407	14'457	86'578	44'451	0	163'905
Immobilisations financières	1'039	0	0	0	405	0	0	1'444
Total Exercice de référence	**30'344**	**14'821**	**10'572**	**15'182**	**91'514**	**45'866**	**0**	**208'299**
Exercice précédent	31'630	14'376	9'806	21'857	85'918	40'813	0	204'400
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	24	1'400	0	0	0	0	0	1'424
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	52'636	89'492	0	0	0	0	0	142'128
Obligations de caisse	0	0	594	1'300	7'199	1'377	0	10'470
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	0	0	0	0	14'500	18'900	0	33'400
Total Exercice de référence	**52'660**	**90'892**	**594**	**1'300**	**21'699**	**20'277**	**0**	**187'422**
Exercice précédent	57'046	85'245	900	2'610	20'148	18'507	0	184'456

Informations sur les opérations hors bilan

17 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Garanties et similaires	928	937
Total des engagements conditionnels	**928**	**937**

Informations sur le compte de résultat

18 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Résultat de négoce provenant des:		
- titres de participation (y c. les fonds)	0	0
- devises	160	168
- matières premières / métaux précieux	68	3
Total du résultat de négoce	**228**	**171**

19 Répartition des charges de personnel

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Rémunérations (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, salaires et allocations)	748	693
Prestations sociales	117	126
Autres frais de personnel	32	26
Total des charges de personnel	**897**	**845**

20 Répartition des autres charges d'exploitation

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux	57	71
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	840	833
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	17	9
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	73	100
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	*73*	*100*
- dont pour d'autres prestations de service	*0*	*0*
Autres charges d'exploitation	312	287
Total des charges d'exploitation	**1'299**	**1'300**

21 Commentaires sur les pertes significatives des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions essentielles de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

en CHF 1'000

	Exercice de référence	Exercice précédent
Divers produits extraordinaires	0	0
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	280	280

22 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

en CHF 1'000

	Exercice de référence	Exercice précédent
Charges pour impôts courants	109	168
Total des impôts	**109**	**168**
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	16,59%	17,40%

CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX

FINANCEMENT IMMOBILIER

Nous vous aidons à concrétiser vos projets

www.cmvsa.ch

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Crédit Mutuel de la Vallée SA, Le Sentier

Rapport de l’organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d’organe de révision, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de Crédit Mutuel de la Vallée SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l’annexe (pages 8 à 11, 13 à 18 et 20 à 26) pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d’administration

La responsabilité de l’établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d’administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d’un système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l’application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l’organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d’audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l’audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d’anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d’audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d’audit relève du jugement de l’auditeur, de même que l’évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. Lors de l’évaluation de ces risques, l’auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels pour définir les procédures d’audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l’adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu’une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d’audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone : +41 58 792 81 00, téléfax : +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Omar Grossi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Adrien Meyrat
Expert-réviseur

Lausanne, le 16 mars 2022

Publication selon les exigences prudentielles

Selon Circ. FINMA 2016/01*

Exigences en matière de fonds propres

		Exercice de référence	Exercice précédent
	Fonds propres pris en compte (CHF)		
1	Fonds propres de base durs (CET1)	**20'941**	**20'340**
2	Fonds propres de base (T1)	**20'941**	**20'340**
3	Fonds propres totaux	**20'941**	**20'340**
4a	**Exigences minimales de fonds propres (CHF)**	**17'374**	**15'103**

L'augmentation des exigences minimales de fonds propres résulte de la participation de la Banque au régime des petites banques.

Leverage Ratio

		Exercice de référence	Exercice précédent
	Ratio de levier simplifié (en %)		
13a	Actifs (hors goodwill + participations) + opérations hors bilan (CHF)	**217'171**	**188'792**
14b	Ratio de levier simplifié (fonds propres de base en % des actifs [hors goodwill + participations] + opérations hors bilan)	**9,64%**	**10,77%**

Liquidity Coverage Ratio

	Ratio pour la liquidité à court terme LCR	31.12.21	30.09.21	30.06.21	31.03.21	31.12.20
15	Somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	29'095	28'640	28'112	24'728	27'878
16	Somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	12'991	12'060	13'164	10'945	15'304
17	Ratio de liquidités, LCR (in %)	223,96%	237,48%	213,55%	225,93%	182,16%

* La Banque a participé au régime des petites banques. En conséquence, la publication se limite aux chiffres-clés essentiels définis par la FINMA.

IMMOBILIER

Une vente qui vous ressemble

3 MANDATS ADAPTÉS À VOS BESOINS

SIMPLICITÉ COMPLICITÉ EXCLUSIVITÉ

Du "coup de pouce" à la gestion complète ; vous choisissez le mandat qui vous convient le mieux !

BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

WWW.CMV.IMMO.CH | GRAND RUE 22, 1347 LE SENTIER | 021 845 15 00

Nous sommes là pour vous

Crédit Mutuel de La Vallée SA
Case postale 64
1347 Le Sentier
Tel. 021 845 15 00

info@cmvsa.ch
www.cmvsa.ch

Clearing 6180
CCP no 10-2201-4
Code SWIFT/BIC RBABCH22180

CMV
CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX